

MESSAGER DE TAITI.

Journal Officiel des Etablissements français de l'Océanie.

TE VEA NO TAITI.

MARIANA-HAA 7-NO NOVEMBRE.

PREX DE L'ABONNEMENT (en francs)
En avance de 30 jours
En 12 mois
En 6 mois
En 3 mois
En 15 jours

On s'abonne
AU BUREAU DE LA PORTE.
L'Administration ne délivre pas de lettres, d'annonces et de bulletins
de la Poste.

PREX DES ANNONCES (en francs)
Les 25 premières lignes
Au-dessus de 25 lignes
Les annonces mensuelles ou plus le double de prix de la première insertion.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Nominations. — Promotions. — Etat général du commerce et de la navigation du port de Papeete pendant le 3^e trimestre 1863.
PARTIE NON OFFICIELLE. — Avis administratif. — Etat récapitulatif des lettres et journaux reçus pendant les 2^e et 3^e trimestres 1863. — Etat des recettes locales effectuées pendant les trois premiers trimestres 1863. — Etat des denrées du crû de la colonie exportées pendant le 3^e trimestre 1863. — Situation des entreprises de Papeete à la fin du 1^{er} octobre. — Situation générale de la culture agricole au 1^{er} novembre. — Bulletins du *Moniteur Océanique* de la semaine. — Etat. — Evénements. — Mouvement du port. — Marché. — Tableaux d'abatage. — Annonces.

Service de la Poste. — L'Administration, désirant traiter pour le transport des dépêches publiques à expédier le 15 décembre prochain, invite les armateurs qui seraient en mesure d'assurer ce service à lui adresser leurs propositions.

Le troisième navire de la ligne à voiles entre Papeete et San Francisco, avec retour sur Papeete, devant partir le 30 novembre prochain, l'Administration invite les armateurs qui seraient en mesure d'assurer ce service à lui adresser leurs propositions.

PARTIE OFFICIELLE.

Par décret impérial en date du 29 août 1863, M. Nesty, commissaire-adjoint de la marine, est nommé Ordonnateur à Taïti, en remplacement de M. Graton, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

Par décret impérial en date du 13 août 1863, M. de Kermel, lieutenant de vaisseau, a été nommé chevalier de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur.

Par décret impérial en date du 16 août 1863, MR. Lemaître, sergent-fourrier et Menuisier, sergent au détachement du 2^e régiment d'infanterie de la marine à Taïti, ont été promus au grade de sous-lieutenants.

Pour l'état général du commerce et de la navigation du port de Papeete pendant le 3^e trimestre, voir page 201.

PARTIE NON OFFICIELLE.

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR.

Service des subsistances. — L'Administration a besoin de :
46 Boeufs de 150 à 170 kilogr.
2,500 kilogr. de fromage sec.
700 kilogr. de fromage vert.

Elle invite MM. les éleveurs de bestiaux à adresser immédiatement leurs offres au commissaire des subsistances.
Les animaux seraient amenés sur le quai de la manutention le 15 à 8 heures du matin.

Service de l'Enregistrement et des Domaines. — *Caratelle aux successions vacantes.* — Le mardi 10 novembre, à midi, il sera procédé par le Receveur des Domaines, Caratelle aux successions vacantes, à la vente aux enchères, au comptant et sans frais, de partie du mobilier dépendant de la succession de St Butteaud, médecin et pharmacien, décédé sans héritiers dans la colonie.
La vente, qui aura lieu au domicile du St Butteaud, comprendra meubles, linge, literie, alambic, presse, cuisine en fonte, selles, livres et instruments de chirurgie, etc. etc.

Le mercredi 11 novembre, à midi, il sera procédé par le Receveur des Domaines, Caratelle aux successions vacantes, à la vente aux enchères, au comptant et sans frais, de partie du mobilier dépendant de la succession de St Malverny, bourgeois, décédé sans héritiers dans la colonie.
La vente, qui aura lieu au domicile du St Malverny, comprendra meubles, linge, vaisselle, verres de moule, outils, harnais, etc. etc.

Service Postal.—Bureau Colonial de Papeete.

ETAT RÉCAPITULATIF des lettres et journaux parvenus au bureau de Papeete et de ceux expédiés de ce bureau pendant les 2^e et 3^e trimestres 1863.

NOMME	Frais de		OBSERVATIONS.	
	de	journaux et		
de	lettres.	imprimés.		
arrivée	départ	arrivée	départ	
2 ^e et 3 ^e trimestres.	2 267	3 061	119 248	287 200
Départ de ce trimestre.	2 267	3 061	119 248	287 200
310. 200. 2. 1 ^{er} trimestre 1863	3 985	4 985	146 438	509 438
Tot. 602. 3. 1 ^{er} trimestre 1863	2 222	3 061	162 476	356 225
Différence en plus p. 1863	73	182	4 180	233 914

Chaque journal, bulletin, etc., jouit de sa franchise de 10 centimes, mais pour les 2^e et 3^e trimestres 1863, centimes.
Arrivée 1863 imprimés.
Départ 4295 0

Par le : Le chef du service des subsistances, A. FAYONNET.
Le : L'Ordonnateur f. f. de Directeur de l'Intérieur, H. TRASTOUR.

Etat des recettes locales effectuées pendant les trois premiers trimestres de l'année 1863.

(Régime 1863.)

NATURE DES RECETTES.	MONTANT des recettes.		OBSERVATIONS.
	F.	C.	
Contributions sur rétes.			
Contributions personnelle et mobilière.	9,764	4	(1) Ces droits de douane sont établis pour cinq années à partir du 1 ^{er} janvier 1863 et portent indistinctement sur les marchandises de toute provenance introduites sous tous pavillons.
Paiement	29,672	92	(2) Il n'y a aucun droit de navigation sur aucun pavillon.
Frais de portuairie pour le recouvrement de l'impôt.	32		
Droits perçus sur liquidations.			
Droits de douane à l'entrée et droits d'entrepôt (1).	90,725	22	
Droits sur les talles du crû de la colonie.	1,863	10	
Droits de pilotage (2).	5,312	66	
Divers produits et recettes à divers titres			
Droits d'enregistrement et de greffe.	23,914	63	
Location de la salle de balage.	2,000		
Produits de l'imprimerie.	2,291	90	
Produits du troupeau local.	931	24	
Produits de la taxe des lettres.	93	24	
Arrestations de simple police et foraines.	543		
Droits sur la délivrance des passeports.	662		
Pénalités divers : ventes et saisies.	6,764	11	
Produits de la clausuraire.	1,017	35	
Vente de terrains.	1,533	45	
Total.	115,226	92	

Papeete, le 1^{er} octobre 1863.
L'Ordonnateur f. f. de Directeur de l'Intérieur,
Signé : H. TRASTOUR.

Service des Douanes.

DESIGNATION des DENRÉES COLONIALES.	Dépenses exportées pendant le 3 ^e trimestre 1863.	Exportation intérieure effectuée pendant l'année.	Total au 1 ^{er} octobre 1863.	Valeur totale.
Huile de coco.	8911 L.	206815 L.	215726 L.	187684 F.
Nectar.	4098 "	21967 "	25185 "	12879 "
Oranges.	365000 "	3181090 "	3846090 "	187450 "
Fungus et lichens de mer.	"	35518 K.	35518 K.	90548 "
Tringons.	"	309000 "	309000 "	47785 "
Jus de citrons.	3730 L.	43788 L.	46518 L.	9301 "
Coques.	10000 "	30700 "	40700 "	1696 "
Citrons.	70000 "	450000 "	520000 "	91000 "
Arrowroot.	"	2700 "	2700 "	1250 "
Café.	"	90 K.	90 K.	240 "
Vanille.	20 "	25 K.	25 K.	2130 "
Confitures de Gozaves.	"	400 K.	400 K.	800 "
Total.				393467 F.

Papeete, le 15 octobre 1863.
Le chef du service des Douanes,
Signé : R. de FOUGÈRES.

Par le : L'Ordonnateur f. f. de Directeur de l'Intérieur,
Signé : H. TRASTOUR.

ETABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCEANIE ET PROTECTORAT DES ILES DE LA SOCIÉTÉ.

Service des Douanes.—Situation des Entrepôts Reçus de Paapeete à la date du 1^{er} octobre 1863.

DESIGNATION	UNITÉ	QUANTITÉS										VALEURS des marchandises entrées au 1 ^{er} octobre 1863.	OBSERVATIONS	
		ENTRÉS PENDANT LE MOIS DE SEPTEMBRE 1863.					ENTRÉS PENDANT LE MOIS DE SEPTEMBRE 1863.							Entrés au 1 ^{er} octobre 1863.
		Reçu de France.	Reçu de l'étranger.	Total.	Valeur.	Pour la consommation.	Pour la réexportation.	Total.	Valeur.					
LES MARCHANDISES.	Montant au 1 ^{er} octobre 1863.													
(Rouge et blanc.	la caisse	150
Vin de Champagne.	de	127
de dessert.	de	47
Général de 15 francs.	de	26
de de 12 de	de	78
de	de	39
Cognac.	le litre.	496
de	la caisse.
Eau-de-vie.	le litre.	587
Rum.	la caisse.	9
Alcool.	le litre.	68
Vermouth.	de	30
Liquors.	de	36
Preier à l'eau-de-vie.	de	10
Bière étrangère.	la douzaine.	75
Bière d'Alsace.	la caisse.	84
Alcool.	le litre.	37
Café.	le kilog.	480
Thé.	de	25
Piments salés.	de	630
Sardines.	1/2 de boîte.	700
Fruits au vinaigre.	la caisse.	5
Sucre raffiné.	le kilog.	1,448
Sucre brut.	de	790
Pipes à fumer.	la grosse.	115
Verres à boire.	le cent.	350
Carreaux.	la douzaine.	61
Chaises-jouaies.	l'une.	70
Chemises de couleur.	la douzaine.	2
Chemises blanches.	de	50
Indiennes.	le mètre.	26,420
Mousselines.	de	5,752
Coton cramoisi.	de	4,330
Chemises de laine.	la douzaine.	6
Pastilles de coton.	l'une.	50
Gilets de coton.	la douzaine.	50
Fil sur bobines.	la grosse.	50
Foulaire.	la douzaine.	19
Bouchons.	le mille.	10
Bois de sapin.	mètre cube.	91=000
Scrains pour mailles.	la douzaine.	70
Cadenas.	de	60
Vie en cuivre.	de	73
Vitres.	de	20
Fers à repasser.	la douzaine.	19
Bancs.	la paire.	429
Ciseaux de charpentier.	de	185
Couteaux de boucher.	de	400
Couteaux à cingler.	de	125
Cartes à jouer.	la douzaine.	94
Cartes maritimes.	l'une.	15
Papier à cylindre.	la rame.	424
Casquettes en drap.	la douzaine.	49
Brosses à peinture.	de	25
Billard.	l'un.	1
Peinture.	le kilog.	1,328
Savon.	de	3,256
Rouge.	de	451
Chapeaux de Panama.	la douzaine.	10
Parapluies en coton.	l'un.	72
Médocans.	la caisse.	6
Biscuits à thé.	de	1
Pommes séchées.	le kilog.	13
Clairme.	le mètre.	809
Bains.	la douzaine.	15
Capucines.	le mille.	5
Hameçons.	de	60
Poignées de mailles.	la douzaine.	50
Haches.	de	7
Mailles de Chine.	jeux.	3
Séculants.	le kilog.	360
Parcs.	de	40
Parapluies.	de	8
					3,401 50									

Le Directeur de l'Intérieur, H. TRASTOUR.

Le Chef du Service des Douanes, H. de FOUGIERES.

SECRETARIAT GÉNÉRAL.

Situation générale de la Caisse agricole de Paapeete

(Arrêté du 20 juillet 1863, art. 13, § 2.)

	ACTIF.	PASSIF.
Numéraire en caisse.	4,981 95	
Dépôts au trésor.	23,000 00	
Prêts à l'agriculture.	1,800 00	41,816 95
Intérêts échus.	15 00	
Valeurs des terrains acquis, suivant le prix d'achat.	2,992 00	
Dépôts remboursables à vue.	15,680 00	25,804 45
Intérêts échus.	121 15	
Sommaires disponibles (1).	16,015 80	

Mouvement des fonds du 5 août (jour de l'ouverture de la caisse) au 31 octobre 1863.

	RECETTES.	PAYEMENTS.
Subvention de la colonie.	29,000 00	
Dépôts faits par les habitants.	25,686 00	
Ventes de terrains.	10,520 00	65,385 00
Location et produits de divers terrains.	2	
Fonds retires du terrain.	2	4,000 00
Dépenses de la caisse (moblier, impressions et salaire d'ouvrier).	369 35	
Achats de terrains.	12,570 00	
Prêts à l'agriculture.	1,800 00	61,463 05
Dépenses du comité agricole, et primes à l'agriculture.	12,063 70	
Dépôts au trésor.	37,000 00	
En caisse.	4,981 95	

Certifié conforme aux écritures. L'Ordonnateur, H. TRASTOUR.

Certifié conforme aux écritures. Paapeete, le 4^{er} novembre 1863. Le Secrétaire-Trésorier, FAUGASSIER.

(1) Se décomposent comme suit: Argent disponibles, 13,180 00; Prêts à l'agriculture et intérêts, 2,835 80; Valeur des terrains acquis, 2,992 00. Total, 16,015 80.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

TRIBUNAL CIVIL.

Appel en date du 19 octobre 1863. — Le tribunal avait une saisie opposée par le sieur Laparde, billeteur de la direction des ponts et chaussées, à la requête du sieur Boisseau, négociant, pour créance, conservation et avoir paiement de la somme de 49 fr. 85 c., consistant des condamnations prononcées à son profit contre le sieur Perrot d'Omoy, carrier peintre, par jugement du tribunal de paix, du 49 septembre dernier, dûment enregistré et signé, sur les sommés dans ou qui pourraient être audit sieur Perrot d'Omoy, et laisse les dépens à la charge de l' demandeur, sauf son recours contre le défendeur.

TRIBUNAL D'INSTRUCTION.

Audience du 19 octobre 1863. — Le tribunal se déclare incompétent pour connaître de l'action civile intentée par le sieur Salles, boucher à Papete, contre le sieur Boisseau, négociant, pour diffamation verbale, et renvoie l'affaire au tribunal de simple police, en laissant les frais à la charge du demandeur.

TAMOUX ET SIBERIE POLICE.

Audience du 24 octobre 1863. — Le tribunal condamne le sieur Boyd, débitant à Papete, à 25 francs d'amende et aux dépens, pour contravention à l'article 29 de l'arrêté local du 6 novembre 1850.

TRIBUTAL DE PAIX.

Audience du 24 octobre 1863. — Le tribunal renvoie le sieur Fiolet des fins de l'action qu'il avait intentée au sieur Bastiane, résident, pour l'absence d'un cheval prêt; ledit sieur Bastiane ayant préalablement offert au sieur Fiolet de lui remettre sur son démission la prix de cet animal, mort d'accident pendant qu'il en était détenteur.

(Extrait de l'Economiste Français du 10 août 1863).

TAITI.

Voici, d'après le Messager de Taiti le mouvement commercial du port de Papete, pendant l'année 1862 :

Importations.	2,787,047 fr.
Exportations.	4,698,077
Total.	4,486,024 fr.

sur lesquelles il a été perçu 102,008 fr. 19 c. de droits. Le port a été fréquenté par 168 bâtiments entrés, 166 bâtiments sortis, jaugeant 14,025 tonneaux à l'entrée, 14,903 à la sortie. Il est arrivé 773 passagers, et il en est parti 724. Quelques chefs des îles Taïnoue ont été contraintes à Papete de petites choléras pontées, très-propres à assurer les communications entre les îles et le chef-lieu.

Un jardin botanique a été créé en 1862 et donné, depuis quelques mois d'existence, des résultats satisfaisants. Pour imprimer aux cultures une plus vive impulsion, l'administration locale a institué des primes diverses, à concurrence de 400,000 francs. C'est beaucoup, nous semble-t-il, pour un début, et il est à craindre que n'en résulte une excitation artificielle et des basses fortunes dans la valeur des terres, des salaires et des profits. De bons règlements de douane, de police, et d'appropriation, la liberté civile, administrative et économique, avancent plus la colonisation dans les établissements anglais que toutes les primes dans les possessions françaises. Le départ de 744 passagers, en échange de 724 arrivés, ne donne pas une haute idée de la puissance attractive du régime taïtien.

Le Messager de Taiti fournit encore le curieux relevé suivant du mouvement postal :

Lettres arrivées en 1862.	4,567
Lettres parties en 1862.	3,584
Poids des journaux et imprimés arrivés.	9044,000
» au départ.	2764,709

On pourrait mesurer probablement le degré de civilisation d'un pays au nombre de ses lettres et au poids de sa correspondance insinuée.

Nous publions aujourd'hui un numéro de huit pages, autant pour faire place aux divers statuts locaux que pour nous mettre à jour avec les bulletins du *Moniteur Universel* reçus par le dernier arrivage.

Discutant ces bulletins, qui forment une chronique aussi intéressante qu'authentique des principaux événements du monde, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que nos nationaux l'ont achetée moyennant de chèques-courrier européens.

BULLETINS DU MONITEUR UNIVERSEL.

[Division de 3 août 1862.]

Le roi des Belges est arrivé le 3 août à Ostende, accompagné du duc de la duchesse de Brabant, du comte de Hainaut, de la princesse Louise et du comte de Flandre. La famille royale a été accueillie avec un vil enthousiasme, tant par la population que par les nombreux étrangers qui se trouvent ce moment à Ostende.

En Espagne, la démission du ministre des finances aurait été acceptée. Le ministre des travaux publics prendrait sa place, et M. Alozo Martinez serait nommé ministre des finances publics.

Les derniers télégrammes de New-York, datés du 24 juillet, modifiaient en partie les nouvelles de théâtre de la guerre en Virginie. Le général Lee, après avoir reçu, disoit les dépêches, un renfort de 10,000 hommes, commandés par le général Hill, aurait fait son mouvement de retraite et pris sur le haut Potomac une position où il mettrait de nouveau le Maryland et Washington. Le général Meade semblerait moins se porter de ce côté pour prévenir une nouvelle invasion du Nord. Certains correspondants pensent que le général Lee ne veut, par cette démonstration, que se donner le temps d'évacuer le fortin fait par les confédérés dans le Maryland et en Pennsylvanie; ainsi que la recolle annuelle de la vallée de la Susquehanna.

Dans l'Ohio, on lui ditait le corps de Morgan entièrement dispersé, une déroute du 25 juillet dit, au contraire, que ce chef manœuvre encore à la tête de 10,000 cavaliers. Les dernières nouvelles de Charleston, datées du 19, consistent que le siège continue dans des conditions douteuses. Les succès des fédéraux continuent dans le Tennessee et sur le Mississippi.

La tranquillité semble rétablie à New-York, où les arrestations continuent. Mais la conscription a excité des troubles graves dans le Maryland, où l'on a attaqué les officiers d'enrôlement et mis le feu à leurs propriétés.

[Division de 7 août.]

Une correspondance de Yeddo apporte des nouvelles très satisfaisantes du Japon. Le Taicoum, tout en déclinant l'offre qui lui avait été faite par les représentants de la France et de l'Angleterre de lui présenter un projet contre les Daimios recalcitrants, a exprimé sa vive reconnaissance de la démarche amicale des puissances, et a déclaré son intention de suivre une politique favorable à l'extension des relations commerciales avec les étrangers.

Quant aux réclamations de l'Angleterre, le souverain japonais s'est montré prêt à satisfaire aux demandes d'indemnité. Son représentant à Yeddo a demandé seulement que le règlement définitif de cette question fût renvoyé à l'époque du retour du Taicoum dans sa capitale, mais il a offert de payer immédiatement un acompte considérable. La correspondance en question fait remarquer que ces résultats sont dus à l'énergique attitude des amiraux français et anglais, qui, en outre, a mis à l'abri de toute atteinte la vie et la fortune des résidents étrangers.

La Gazette de Vienne annonce, dans sa partie non officielle, que l'empereur François-Joseph a adressé, sous la date du 31 juillet, à tous les souverains allemands ainsi qu'aux sénats des villes libres, une lettre autographe dans laquelle il les invite à se réunir pour prendre en considération la question d'une réorganisation de l'empire aux bases nouvelles. L'empereur propose une réunion à Francfort le 4 août prochain. La fête des gymnastes allemands a eu lieu à Leipzig le 5 août. Plus de vingt mille se firent entendre dans le cortège solennel qui a traversé les rues de la ville. La fête et le nord de l'Allemagne comptent un grand nombre de représentants. Les Autrichiens étaient au nombre de huit cents. Le duc de Saxe-Cobourg, l'Électeur de Hesse et le ministre saxon M. de Boute-sau-trouvaient-présents à Leipzig. Le dernier a prononcé un discours qu'il a terminé par un toast à l'union de la grande nation allemande.

Les nouvelles de Lithuanie parlent d'un engagement important dans les environs de Bialistock.

Une dépêche de Palerne annonce que les opérations contre les réfractaires et les brigands se continuent avec succès. La sécurité se rétablit dans l'île.

Bulletin de 8 août.

La télégraphie privée annonce que la lettre de l'empereur d'Autriche a produit une vive impression à Francfort. On dit que ce souverain doit se rendre le 16 dans cette ville, accompagné de ses ministres.

Le séat de Turin a approuvé, après une courte discussion, les dispositions relatives à la repression de brigandage, déjà adoptés par la chambre des députés.

Le gouverneur de Tiflis organise une expédition contre les tribus du Caucase, qui sont toujours en insurrection.

L'ambassadeur du Danemark a été accueilli avec enthousiasme au Pirée.

Aux États-Unis la conscription a rencontré une résistance très-vive dans plusieurs villes de l'Etat de Maine. A Kingfield, les officiers chargés du tirage au sort ont été attaqués par le peuple et chassés de la ville. Le général confédéré Maury, à Mobile, a appelé tous les hommes capables de porter les armes à la défense du pays. Sur divers autres points du Sud, des appels ont été faits par le général fédéral Rosecrans à pénétrer dans l'Alabama, et l'on annonce comme possible sa jonction avec l'armée de Grant.

Bulletin de 9 août.

Une correspondance de Francfort apporte quelques éclaircissements sur le but de la réunion des souverains de la Confédération germanique provoquée par l'empereur François-Joseph. Elle annonce que le plan qui sera proposé ne s'écartera pas des principes fondamentaux de la Confédération actuelle et se contentera de les développer dans un sens plus libéral. D'après cette même correspondance, le roi de Prusse aurait refusé de se rendre à l'invitation que l'empereur d'Autriche lui avait adressée pendant son séjour à Gastein d'assister à la réunion de Francfort.

La télégraphie privée signale quelques troubles à Varsovie, un engagement dans le palais de Lublin et plusieurs révoltes au Lithuanie.

Le 18 juillet, la flûte fédérale a bombardé le fort Wagner à Charleston, et l'assaut a été donné ensuite par onze régiments sous les ordres du général Strong. L'assaut a été aussi infructueux que le bombardement. On a tué de 1,500 à 3,000 hommes la perte des troupes des fédéraux. Le 24 et le 25, les bombardements ont été repris sans succès. Le siège continue.

Le bombardement que le général Lee a fait en faisant son camp à Potomac n'avait décidément pour but que de gagner le temps nécessaire pour mettre ses bagages et son artillerie en sûreté, car il a dû se retirer et abandonner définitivement la vallée de la Shenandoah. On pense que le général confédéré se replie sur son ancienne position défensive de Fredericksburg, sur le Rappahannock.

On annonce pour le 15 août prochain l'arrivée à Francfort de la reine d'Angleterre, qui doit habiter le palais du grand-duc de Hesse. Ce dernier arrivera à Darmstadt le 13, de retour de son voyage en Bavière.

Le 31 juillet, la tranquillité maternelle ne continuait à se maintenir à Athènes; les représentants ont pour la plupart quitté la ville, et semblent, d'après plus de nouvelles, à dit suspendre ses séances. Dans les provinces on signale toujours quelques désordres locaux, par exemple à Galaxidi et à Navarin; la situation générale ne paraît pas toutefois avoir empiré.

Bulletin de 10 août.

L'em. erer d'Autriche partira pour Francfort le 14 ou le 16 de ce mois. Le comte de Rechberg y devancera et quittera Vienne avec le baron d'Aldenburg, chef de son cabinet. On suppose que le séjour de l'empereur à Francfort durera dix ou quinze jours.

Une dépêche officielle du général Anzenkow, duc de Kiev, dit que dans les districts soumis à son commandement les insurgés ont complètement disparu. D'autre part, la télégraphie privée annonce que l'insurrection prend un grand développement dans le palatinat de Lublin. Dans le Caucase, une partie des Arméniens, penchante qui s'était soumise aux Russes, a fait cause commune avec les Circassiens. Les Russes auraient été obligés d'évacuer trois foris, après avoir perdu cent cinquante hommes et un général.

Les journaux de Madrid annoncent la nomination de M. Parnayra comme ministre d'outre-mer.

Bulletin de 11 août.

La télégraphie privée annonce que le grand-duc de Bade, le roi de

Yorktown, le camp de Francfort et les souverains des deux Hesses, de Mecklenbourg-Schwerin, de Nassau et de Saxe-Meiningen ont accepté l'invitation de l'empereur François-Joseph pour le congrès du 15 août.

La Gazette de Vienne publie une proclamation de l'empereur d'Autriche concernant la Diète et l'admission de nouvelles députations pour le remplacement des députés hongrois démissionnaires. Ce document insiste dans les termes les plus conciliants sur les intentions pacifiques du gouvernement, et déclare aux Saxons que la volonté de l'empereur est que toutes les nationalités jouissent des mêmes droits et d'une égale protection.

Les courriers d'Amérique apportent quelques nouveaux détails sur le siège de Charleston. Les assauts de l'armée fédérale ont été repoussés avec une grande énergie, et, jusqu'aux dernières dates, le bombardement d'avait pas réussi à ébranler sérieusement le fort Wagner. Cependant l'escadre des États-Unis continuait le siège, sans ralentir ses attaques.

Dans le Mississippi, l'armée du général confédéré Johnston s'est retirée en bon ordre sur le point de Jackson et Meridian. Le général Grant a promis aux habitants de Jackson que les propriétés particulières seraient respectées. De son côté, l'amiral fédéral Porter, maître du Mississippi par suite des prises de Vicksburg et de Fort Hudson, envoi dans les cours d'eau tribulaires du grand fleuve une série d'expériences qui ont pour but de détruire les magasins et les arsenaux confédérés dans ces parages.

Sur le Potomac, le général séparatiste Lee a franchi le col de Chester, malgré une division de cavalerie fédérale envoyée pour intercepter le passage. Les garnisons confédérées harcèlent vivement l'armée de l'Union.

(Bulletin de 12 août.)

Le sénat et la chambre des députés de Turin sont convoqués le 11 août pour entendre la lecture du décret royal d'ajournement de la session parlementaire. Le sénat a clos ses séances le 7, après avoir voté successivement une série de lois qui lui étaient présentées, et parmi lesquelles figuraient les conventions postales avec la Belgique et le Portugal, la cession à l'État du chemin de fer Victor-Emmanuel, la concession des chemins de fer Calabres aux particuliers, et plusieurs autres projets ou moins importants. Aucune résolution n'a été prise cependant à l'égard des lois sur la richesse mobilière et sur l'impôt, que le sénat a renvoyés, pour être plus amplement étudiés, à son conseil des finances.

La reine d'Angleterre doit quitter Greenwich le 13 sur le yacht à vapeur Victoria and Albert pour se rendre à Anvers, et de là, près de Cobourg, à Rouen. Le reine sera de retour en Angleterre le 10 septembre.

Le général confédéré Lee est campé entre Calleeper et Gordonsville, dans une attitude défensive. Le général Meade manœuvre lentement à la suite des séparatives, sans paraître disposé à engager une nouvelle bataille. Le maire de Savannah a ordonné aux citoyens de cette ville de se organiser pour la défense.

La tranquillité régné dans les environs de Shaug-Hai. L'armée impériale fait le siège de Nankin.

(Bulletin de 12 août.)

Le sénat de Francfort, d'après la télégraphie privée, vient d'annoncer la convocation, pour le 16, de la conférence des souverains allemands par une proclamation dans laquelle il rend hommage à l'initiative de l'empereur d'Autriche.

La postérieure pontificale s'est opérée l'arrestation de trois Espagnols soupçonnés d'avoir fait partie des bandes napolitaines. Ce sont les nommes Pietro Spagno, Gio:anni Fierri et Nicolas Basquet.

Une collision a eu lieu, le 7 août, dans l'établissement métallurgique de Pietrasa, près de Naples, entre 800 ouvriers et 10 bersagliers. Ces derniers s'étant mis en grève à propos d'une question de salaire, la force publique se rendit aussitôt sur les lieux, et une tentative avait été faite pour entourer et désarmer les premiers soldats qui se présentèrent, l'officier qui commandait la troupe ordonna de faire feu et de charger à la baïonnette. 4 ouvriers ont été tués et 20 blessés. Il ne paraît pas que cette affaire soit terminée.

Une dépêche privée, à la date du 31 juillet, annonce que le gouvernement fédéral a décidé que la conscription serait effectuée de vive force à New York.

Le bombardement du fort Wagner continue. Les fédéraux ont élevé dix batteries à 350 mètres du fort, et ont également rapproché leurs attaques du côté du fort Sumter. Les pertes sont importantes. L'armée du général Lee est entièrement concentrée à Calleeper et, contrairement aux dernières nouvelles, semblerait disposée à livrer bataille.

Des détachements de cavalerie fédérale ont le service le long du Mississippi pour protéger la navigation jusqu'à la Nouvelle-Orléans.

Une correspondance de Chine apporte les détails les plus intéressants sur les insurrections qui se sont produites dans le nord de la Chine, et sur l'insuccès des opérations combinées de rebelles à une distance relativement peu considérable de Peking.

(Bulletin de 12 août.)

La reine d'Angleterre s'est embarquée le 11 à Woolwich, et est arrivée le 12 au soir à Bruxelles.

Le roi de Hollande et le grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin ont accepté l'invitation de l'empereur d'Autriche pour le congrès de Francfort.

La Gazette de Madrid du 13 publie le décret royal qui prononce la dissolution des cortès et ordonne de nouvelles élections. La réunion des chambres nouvelles est fixée au 1 novembre.

La télégraphie privée apporte le récit de divers engagements qui ont eu lieu entre les Russes et les Autrichiens. Une dépêche dit qu'il existe actuellement onze bandes en Lithuanie.

Les troupes des États-Unis ont abandonné décidément le siège de fort Wagner. Les artilleries demeurant impuissante contre le sautoir avec lequel les ouvrages défensifs sont construits. Le commandant fédéral annonce qu'il va tenter ses efforts contre le fort Sumter, qui domine la passe principale.

(Bulletin de 12 août.)

Un journal de Copenhague annonce que le roi de Danemark n'accepte pas l'invitation pour la reunion du 16 août à Francfort.

Une dépêche privée de Copenhague annonce que Balgob-Pacha a cédé ses fonctions de ministre de la guerre à Hussou-Pacha qui reste sous la direction de Fuad.

Les nouvelles de Tiflis du 30 juillet disent que le mouvement insurrectionnel s'est éteint dans le Shevran et le Daghestan. Les communications entre Tiflis et Baku sont maintenant libres.

(Ce qui, dans ce bulletin, se rapporte aux affaires du Mexique, a été publié dans le Messager du 17 octobre. — E.)

(Bulletins de 14 et 17 août.)

La fête nationale du 15 août a été célébrée hier à Paris et dans toute la France avec la pompe et l'enthousiasme accoutumés. Une foule immense a partout pris part aux solennités religieuses et aux réjouissances publiques, sans qu'il ait eu aucun accident à déplorer.

La télégraphie privée annonce que l'empereur d'Autriche, accompagné de l'archiduc Guillaume, est arrivé à Francfort le 15 août, vers six heures du soir. Dans la même journée étaient arrivés également les princes de Bavière, de Saxe et de Hanovre, les grands-ducs de Bade, d'Oldenbourg, de Mecklenbourg-Schwerin et de Mecklenbourg-Schwerin, le prince Henri des Pays-Bas, le duc de Saxe-Cobourg et Gotha, le prince de Brunswick et de Saxe-Meiningen, le grand-duc de Saxe-Weimar, le prince de Schwarzbourg-Rudolstadt, et les bourgmeîtres de Hambourg et de Brême.

À la suite d'une nouvelle demande du ministre de l'Empereur à Pékin, le gouvernement chinois, renouissant enfin ses engagements dont des difficultés intérieures avaient différé l'exécution, veut de prendre des mesures pour la punition des auteurs du meurtre de l'abbé Néel.

Un nouveau vice-roi a été nommé dans le Houei-Tchéou, des troupes ont été envoyées dans cette province, et des ordres ont été donnés pour la mise en jugement immédiate de l'ex-commissaire impérial.

Les deux grandes armées américaines se trouvent en présence sur les bords du Rapidan et du Rapahannock. La cavalerie fédérale a voulu marcher en avant, mais elle a été repoussée après un engagement très-vif.

À Charleston, la flotte fédérale avait bombardé de nouveau sans résultat les défenses de la place. Les séparatistes continuaient à se défendre avec succès; ils avaient même élevé de nouvelles batteries.

Dans le Mississippi, une partie de l'armée de l'Union de Newburg descendrait le fleuve et serait arrivée à Fort Hudson, sous les ordres du général Grant. Mais, d'autre part, les séparatistes auraient battu en Louisiana les généraux Banks et lui auraient tué six mille prisonniers.

Les républicains ont eu l'avantage dans les élections de Kentucky. Dans l'Iowa, une collision s'est produite entre eux et les démocrates, et le gouvernement a dû envoyer des troupes pour rétablir l'ordre.

Une correspondance de Yidda donne des détails sur l'état des affaires au Japon. Elles ne laissent aucun doute sur la détermination du gouvernement du Taicoum en lutte avec les manœuvres violentes du parti hostile aux étrangers.

D'après une correspondance d'Athènes datée du 7 août, la somme qui venait de s'élever n'a été signifiée dans cette ville par aucun fait de romage. Dans les provinces, les réformes ont peu à peu à diminuer. Malheureusement cette amélioration de la situation générale a coïncidé avec une série d'incendies qui ont détruit pendant plusieurs jours et plusieurs nuits les lieux situés sur les bords du Paros.

Ce sont des bergers, intéressés à détruire les récoltes de l'été, qui ont vainement, qui sont les auteurs de cette œuvre de destruction. Il est regrettable que le gouvernement soit en ce moment impuissant à punir les coupables.

(Bulletin de 12 août.)

Les journaux allemands annoncent que la conférence des souverains à Francfort se réunira le 17 août à midi. Les princes allemands ont passé la journée du 16 à échanger des visites. Le roi de Hollande n'est attendu que mercredi 19 août.

D'après la télégraphie privée, le prince Sidi-Hanouda, frère et successeur éventuel du bey actuel de Tunis, serait mort le 12 dans cette ville.

À Corfu, le lord haut commissaire a fait publier le 6 de ce mois la proclamation de la régence de la Grande-Bretagne qui dissout le 2^e parlement. Des ordres ont été transmis de dissoudre les chambres électives des des de l'éparchie pour l'élection d'un nouveau parlement, lequel, aux termes de la constitution, devra se réunir quarante jours après la dissolution qui vient d'être prononcée.

On a accueilli avec un vif enthousiasme la nouvelle de la convocation prochaine d'une assemblée ayant pour objet de statuer sur la question de l'union à la Grèce de l'État séparatiste.

(Bulletin de 19 août.)

La télégraphie privée apporte une analyse succincte du discours prononcé par l'empereur d'Autriche dans la réunion des souverains allemands à Francfort. Le programme des réformes est résumé en ses termes. Le pouvoir exécutif de la Confédération serait confié à un directeur formé de cinq membres. L'Autriche, la Prusse et la Bavière nommeraient chacun un membre. Les deux autres seraient élus par les autres États allemands.

Le directeur, qui présiderait l'Autriche, serait ayant comme organes principaux fédéraux, un conseil fédéral qui procéderait également à l'Autriche.

Il serait constitué en outre une assemblée de députés, composée de trois cents députés, choisis pour les deux tiers par les chambres électives des États allemands, et pour l'autre tiers par les chambres hautes. La durée du mandat serait de trois ans.

Cette assemblée jouerait dans la confédération le rôle législatif; elle fixerait le budget fédéral, établirait les lois concernant la législation civile des États pour tout ce qui concerne la police, le droit de réunion, les privilèges du domicile, l'exécution des sentences judiciaires, l'émigration et toutes les affaires fédérales qui seraient constitutionnellement placées sous la responsabilité de la Confédération.

La majorité simple suffirait pour les décisions du directeur comme pour celles du conseil fédéral et de l'assemblée des députés.

Après la clôture de la session, tous les souverains se réuniraient pour examiner les résolutions d'assemblées.

Le projet comprend aussi l'établissement d'un tribunal suprême.

Le siège de Charleston continue sans que les fédéraux aient pu obtenir d'avantage marqué. M. Jefferson Davis a publié un manifeste dans lequel il engage l'armée à continuer la lutte et à ordre une amnistie à tous les officiers et soldats qui rejoindraient leur poste dans un délai de vingt jours.

Les dépêches de Pologne signalent trois engagements en Lithuanie, dans le palatinat de Kovno, et deux recueils sanglants dans le palatinat de Cracovie.

Les derniers courriers de Rio Janeiro, à la date du 19 juillet, constatent que, bien que le cabinet entre le gouvernement anglais et le gouvernement brésilien n'ait pas encore reçu de solution, l'impression générale dans cette ville est qu'un rapprochement ne peut manquer de s'opérer dans un avenir plus ou moins éloigné. Les sentes arbitraires rendus par le roi des Belges a satisfait l'opinion publique, et le projet de conciliation paraît faire chaque jour des progrès. On ne peut que souhaiter la conclusion d'un arrangement qui, en amenant le rétablissement des relations entre les deux gouvernements, mettra un terme aux appre-

cession de deux lieues données pour le commerce, a déjà eu tant à souffrir. D'autres nouvelles de Montevideo du 14 juillet, la situation du général Fréja a peu changé dans la République orientale où il continue à se maintenir. Les succès de son invasion sur le territoire méridional ont été considérables. Les relations entre la République de Montevideo et le nord-ouest. Le conflit auquel avait donné lieu la saisie des vapors de guerre a été en effet terminé, et les représentants de l'un et de l'autre ont conclu l'arrangement entré en deux jours.

(Publié le 20 août.)

La télégraphie privée annonce qu'une lettre adressée par l'empereur d'Autriche et par tous les princes confédérés invite le roi de Prusse à venir à Francfort et que le roi de Saxe doit remettre personnellement cette lettre au roi Guillaume.

L'empereur d'Autriche est parti pour Darmstadt.

(Publié le 21 août.)

Le roi de Saxe s'est rendu à Baden Baden auprès du roi de Prusse. Les princes ont décidé que leurs conférences seraient suspendues jusqu'à son retour. Les ministres des souverains allemands se sont réunis le 19 août.

L'empereur d'Autriche, revenu de Darmstadt, a passé en revue la garnison de Francfort, composée des quatre contingents autrichiens, prussiens, bavarois et franconiens.

Aux Etats-Unis, les cosaques, qui sont jusqu'à présent, n'apportent rien de nouveau du théâtre de la guerre. Ils signalent seulement un mouvement insurrectionnel dans l'Iowa, qui paraît se rattacher à la conscription, mais dont il est encore impossible de déterminer la portée. On signale quelques succès aux environs de Dallas. Un détachement de gendarmerie a été assailli par les bandes du Djibel et a laissé 4 ou 5 morts sur le terrain. Quelques autres attaques du même genre ont eu lieu près de Kirovot, et aux environs mêmes de Damas. Ces attentats à la sécurité publique causent une certaine inquiétude, à laquelle une répression énergique par le gouvernement ottoman pourrait complètement mettre un terme.

(Publié le 22 août.)

Une dépêche télégraphique annonce que le roi de Saxe est revenu à Francfort après avoir rempli auprès de S. M. Guillaume l'événement d'un état chargé de propositions pour les armées, le roi de Prusse n'a pas consenti à prendre part au congrès des souverains allemands.

Les membres de l'association centrale des députés des divers parlements locaux de l'Allemagne firent le 21, à Francfort, leur réunion annuelle. Le comité directeur a déjà eu une séance. Il a résolu de recommander à l'association d'appuyer le projet de réforme présenté par l'Autriche, à condition que celle-ci abandonnerait le projet d'une chambre de députés, c'est-à-dire le principe de l'élection à deux degrés, et qu'elle appliquerait, à la formation du nouveau parlement qu'elle propose de créer le principe de l'élection directe telle que l'établit la loi électorale promulguée en 1819 par le parlement de Francfort.

(Publié le 22 août.)

Les membres de l'association centrale des députés des divers parlements locaux de l'Allemagne ont tenu le 21, à Francfort, leur assemblée annuelle, ainsi que nous l'avons annoncé. Il y avait trois cents membres présents. Le comité directeur proposa d'appuyer le projet de réforme autrichien, à la condition qu'on appliquerait le principe de l'élection directe à l'ensemble des députés, et qu'on maintiendrait l'élection à deux degrés. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité, après huit heures de discussion.

La question de la conscription tient toujours la place principale dans les nouvelles qui arrivent d'Amérique. Le gouverneur de l'Etat de New York a écrit à M. Lincoln pour réclamer contre cette mesure, qu'il considère comme inconstitutionnelle; il demande qu'elle soit suspendue et que la question soit préalablement portée devant une cour de justice. Le président a répondu qu'il ne s'occupait pas de ce que la question de légitimité lui résolvait juridiquement, mais il insiste pour que le recrutement soit arrêté dans les circonstances ne permettant pas de continuer l'application en présence de la guerre en masse ordonnée dans les Etats confédérés. Aucune nouvelle importante n'est transmise du théâtre de la guerre, sauf celle de la retraite probable du général Meade, qui persiste à offrir sa démission et désigne au choix du gouvernement le général Grant pour son successeur.

Une lettre du roi George, transmise par le comte Sponeck, a remercié l'assemblée helvétique du décret qui avance sa majorité. Le comte Sponeck a répondu à cette note en lui envoyant souverain avec la plus grande confiance et le soutien de l'union d'Allemagne.

Une liste assez exacte a été publiée par le comte Sponeck, et elle est des matelots grecs; il y a eu un certain nombre de blessés de part et d'autre. L'état des provinces continue à s'améliorer.

Une correspondance de Constantinople donne des détails sur les récents changements qui se sont produits dans le ministère ottoman. Hussein-Pacha a été nommé ministre de la guerre, et Hassan Pacha ministre de la maison du sultan. Fual-Pacha n'en conserve pas moins le titre de séraskier, qui lui conférait avec celui de grand-vizir, et ces changements sont regardés comme favorables à son influence.

(Publié le 23 août.)

Les souverains allemands ont tenu le 22, à Francfort, une nouvelle conférence. Le roi de Saxe, revenu de Baden-Baden, a donné connaissance de la réponse du roi de Prusse. Les feuilles allemandes disent que cette réponse est conçue dans des termes très-courtois. Le roi Guillaume remercie les princes du regret qu'il lui exprime de son absence, mais il croit devoir insister dans son refus de se rendre à Francfort. Cependant le roi de Prusse aurait ajourné qu'il était disposé à prendre en très-sérieuse considération l'œuvre qui sortira des délibérations du congrès des souverains.

Différentes versions sont transmises, tant par les journaux allemands que par la télégraphie privée, sur les résultats de la séance. Plusieurs articles du projet de l'Autriche ont été adoptés. Pourtant le Wurtemberg, le Hanovre et la Saxe se seraient prononcés radicalement contre le projet, et les duchés de Bade, de Weimar et de Cobourg n'y auraient adhéré que conditionnellement, mais les autres Etats y sont montrés favorables. Une ou plusieurs résolutions ont été encore proposées.

Le duc souverain d'Anhalt-Berbourg est mort le 19 août. La dynastie de la branche se trouve éteinte, et le duche revient à la branche aînée d'Anhalt-Dessau. Le comte des souverains confédérés d'Allemagne est ainsi resté à titre vicé-roi.

La chaleur est si forte en Amérique que l'élévation de la température suffit seule à expliquer l'insurrection des armées fédérales. On signale une vive résistance à la conscription dans l'Ohio. Une correspondance

de Baltimore annonce que la loi martiale a été maintenue dans le Maryland après la retraite des confédérés, et que, par suite des mesures prises, il n'y a pas lieu de prévoir aucune résistance au recrutement dans cet Etat.

(Publié le 23 août.)

La chambre des députés de Munich a tenu le 22 août une séance extraordinaire. Le président a prononcé un discours dans lequel il a invité l'assemblée à se associer par une manifestation unanime aux efforts militaires des princes allemands. La chambre a répondu par trois fois d'applaudissements en l'honneur des souverains réunis à Francfort.

La télégraphie privée, qui avait annoncé hier que la Saxe et les Hanovres s'étaient montrés opposés au projet présenté par l'Autriche, dit, au contraire, aujourd'hui, que ces deux Etats ont adhéré, mais seulement l'œuvre de la réforme allemande dans le sens de l'empereur François-Joseph. L'article 1er aurait été adopté à l'unanimité, après quelques objections du duc de Saxe-Altenbourg qui ont provoqué une longue réplique du duc de Saxe-Cobourg. On indique fin comme date de la prochaine séance.

Une correspondance de Francfort constate le changement qui s'est produit dans l'assemblée centrale des divers parlements allemands. On se souvient que le rapport du comité permanent avait adressé aux propositions autrichiennes, à la condition que le suffrage direct serait substitué au suffrage à deux degrés pour l'élection de l'assemblée des députés. La commission a modifié les conclusions de son rapport et se propose maintenant, pour le maintien de la constitution générale donnée par le parlement de Saint-Paul à la nation allemande le 28 mars 1849, la faculté de droit de Kiel et de déclarer que le comité permanent dans n'était pas compétent pour empêcher l'assemblée des états du Sievig de statuer sur la validité des élections.

Le prince Amédée d'États a quitté Gopenhague le 20 août pour se rendre à Turin.

(Publié le 24 août.)

Hier s'est ouverte, dans tous les départements de l'Empire, la session des conseils généraux.

Le congrès des souverains allemands réuni à Francfort continue ses travaux. Il a tenu le 24 août une séance qui a duré trois heures. Diverses résolutions furent adoptées par les députés, mais le comité permanent la télégraphie privée annonce en même temps que les princes gardent le secret sur les conférences, et il est certain que toutes les nouvelles transmises à cet égard ont un caractère de certitude.

Le meilleur avis que nous ayons pu nous procurer de l'empereur des souverains. Cette réponse est d'un caractère si important qu'il ne s'est déjà connu par les résolutions qui en ont été publiées.

Le comte de Arnheim, à desordres, remis au nom de l'empereur, aux ministres des affaires étrangères des différents Etats de l'Allemagne, un mémoire indiquant les moyens de se constituer un comité pour la prompt solution de la réforme germanique, laquelle elle est venue dans le projet autrichien.

Le siège de Charleston continue sans incident nouveau. Les confédérés se fortifient dans l'île James, pendant que les fédéraux préparent leur attaque sur différents points. Ils reçoivent de nombreux renforts de troupes nègres.

Le général Lee se tient avec des forces considérables entre le Rapidan et le Rappahannock, et occupe tous les défilés. La vallée de la Shenandoah est sillonnée par les détachements de sa cavalerie. Deux dépêches contradictoires arrivent de son officier; l'une dit qu'une grande agitation règne dans la partie méridionale; et que l'on s'attend à un soulèvement des partisans du Sud; l'autre ne le fait.

La conscription souève toujours beaucoup de résistance à New York. Un rapport du juge a écrit général A. M. Seymour, gouverneur de l'Etat, déclare que le recrutement est dirigé de manière à éligner les électeurs du parti démocratique.

(Publié le 25 août.)

Les feuilles allemandes contiennent de nombreuses versions sur les résultats des délibérations de la conférence des souverains allemands réunis à Francfort. L'article 3 du projet de réforme aurait été adopté avec les modifications suivantes: le directeur serait composé de six membres: l'Autriche, la Prusse et la Bavière auraient chacune une voix; la quatrième voix appartiendrait alternativement à la Saxe, au Hanovre et au Wurtemberg; l'électorat de Hesse et les sept grands-ducs tiraient le cinquième membre, et les autres petits souverains le sixième.

A propos de l'article 5, on aurait proposé une présidence alternative de l'Autriche et de la Prusse; mais le congrès aurait décidé qu'on laisserait aux deux grandes puissances le soin de s'entendre sur ce point. Enfin, l'article 6 aurait été adopté.

Le comte de Arnheim, à desordres, remis au nom de l'empereur, aux ministres des affaires étrangères des différents Etats de l'Allemagne, un mémoire indiquant les moyens de se constituer un comité pour la prompt solution de la réforme germanique, laquelle elle est venue dans le projet autrichien.

On ne saurait toutefois accuser ces renseignements que sous toutes réserves, puisque, d'après les mêmes journaux allemands, les princes se seraient efforcés de garder le secret sur leurs délibérations.

Une dépêche privée de Constantinople annonce que le prince Couza a adressé à la Parle un vote dans laquelle il déclare définitif le séquestre des biens des courtois et annonce qu'une indemnité leur sera allouée.

(Publié le 25 août.)

Les députés de Francfort présidents que l'article 16 du projet autrichien aurait été adopté dans l'assemblée des souverains sous sa forme primitive. L'article 16 est celui qui se rapporte au mode de formation de l'assemblée des députés. D'après un autre télégramme, la rédaction des articles 6 et 8 relatifs, le premier au directeur, le second aux questions de paix et de guerre, ne serait pas encore arrêtée. Les séances continuent.

Les résolutions prises dans l'assemblée des députés allemands, au sujet de la question allemande, ont été remises le 26 par le comité directeur aux souverains et aux représentants des viles libres et aux ministres des affaires étrangères de Francfort.

La lutte au sujet de la conscription à New York paraît devoir se résoudre en une question d'argent. La municipalité de cette ville a voté trois millions de dollars afin de fournir des remplaçants aux conscrits tombés au combat.

Des dépêches émanant de sources fédérales annoncent qu'une insubordination se serait produite dans l'armée de Lee, et que le général aurait offert sa démission par suite de désaccords avec le président Davis. Des régiments du Texas et du Mississippi auraient voulu quitter l'armée pour rentrer dans leurs foyers et auraient été retenus en révolte par la cavalerie du général Stuart. Le Missouri est rompu en régiments séparés.

Les nouvelles nouvelles de Yeddo sont du 24 juin. La situation de l'Empire mexicain est en ce moment en caractère des plus singuliers. Pendant que le Mexique transmet au Taïkoum des ordres pour l'expulsion du territoire japonais de tous les étrangers, le gouvernement du Taïkoum lui-même cherche à modérer l'élevation de ces mesures et se montre disposé à donner ses appels aux représentants des puissances européennes pour le maintien de l'état actuel. Le paiement de l'Indemnité anglaise, qui s'élève à 450,000 dollars, a été intégralement payé. Il a été convenu que la défense de la ville de Yokohama et de ses environs serait remise à l'armée japonaise, avec faculté de placer ses troupes sur les collines qui entourent la ville, afin qu'il puisse s'exercer la surveillance que les circonstances rendent si nécessaire. Les forces dont dispose l'armée française, jointes à celles que commande l'amiral Kuper, assurent complètement la sécurité des résidents étrangers.

[Suite de son article.]

Le congrès des souverains allemands réuni à Francfort continue activement ses travaux, et les séances se déroulent au sein. Mais le secret, que les princes se sont engagés à ne pas laisser être scrupuleusement gardé. Les journaux allemands à l'extérieur, en effet, sur les résolutions adoptées que des données incertaines, et il est nécessaire d'attendre de plus amples informations.

Les 3 millions de dollars votés par le conseil municipal de New York sont strictement destinés à exploiter les canaux et les p. premiers. Les canaux des Etats-Unis disent qu'ils ne sont pas positivement annoncés que le tirage au sort commencerait le 20 août—Une grande agitation régnait dans les esprits; mais les autorités fédérales se sont efforcées de mesurer de réprimer tout mouvement en concentrant des forces imposantes dans les environs de la ville.

Un dissentiment paraît s'être élevé entre le président Lincoln et le général Meade, qui aurait vivement insisté pour qu'on acceptât sa démission.

Les nouvelles d'Albion annoncent que le contre-amiral d'Abouille, arrivé le 21 août au Pirée, à bord de la Frigate Le Mele, a pris le commandement de la division du Levant, en remplacement du contre-amiral Fourbard.

[Suite de son article.]

La Déte de Francfort a reçu, le 27 août, communication de la réponse du Danemark relatée aux affaires du Sievig-Holsien. D'après la télégraphie privée, cette réponse porterait que le cabinet de Copenhague ne peut retirer l'ordonnance du 30 mars, mais qu'il n'est prêt à examiner les propositions et à exécuter les résolutions de la Déte combinables avec les droits de la Couronne et du pouvoir législatif dans les parties non allemandes du royaume.

Les nouvelles d'Amérique sont impatissantes. Le 14 et le 15 août, l'attaque a recommencé contre Charleston. Le fort Sumner a été bombardé par les monitors et les canonnières cuirassées. Les décharges, qui vont jusqu'à 1500 toises, ne disent pas qu'aucun avantage ait été obtenu, par les assaillants et se contentent de dire que la lutte continuait.

Les fédéraux semblent avoir réussi des forces considérables pour prendre cette ville, car d'autres dépêches portent que le général Meade a fait des détachements de son armée pour renforcer les divisions de siège. Par contre, le général Lee aurait reçu des renforts considérables qui auraient porté son armée à 150,000 hommes, et il reprendrait une attitude offensive. Le général Meade, affaibli, se retirerait devant cette agression.

A New York, le maire a refusé de sanctionner le vote de la municipalité relatif à une allocation pour solder le remplacement des conscrits de la ville. Le gouverneur, de son côté, a déclaré qu'il userait tout son pouvoir pour empêcher les désordres—Aucun trouble, du reste, ne s'est produit pendant les journées du 19 et du 20, où avaient commencé les opérations de recrutement.

[Suite de son article.]

Les télégrammes transmis depuis le 24 de Francfort émettent aussitôt la clôture du congrès des souverains allemands. La discussion sur les points réservés à la conférence des ministres aurait été terminée le 29 août. La séance de lundi serait consacrée par les princes à examiner le projet dans son ensemble. Les journaux allemands annoncent que l'empereur d'Autriche prononcera un discours le 30 août à Vienne.

Le départ de Copenhague de S. M. le roi Georges a été définitivement fixé au 29 août. Le prince Christian et toute sa famille l'accompagneront le jour même à Louislund (Sievig) auprès de la duchesse douairière de Glücksbourg, et de là se rendront chez le landgrave de Hesse à Rumpfenheim, près de Francfort, pour y célébrer l'anniversaire de la naissance de la princesse de Danemark. Ce sera vers le 15 ou le 18 septembre que le roi des Hellènes partira pour Bruxelles, Londres et Paris.

En Espagne, les partis se préparent aux élections prochaines—Une fraction des libéraux se trouve disposée à regarder, et les nobilités des deux partis doivent se réunir le 31 août pour prendre une décision.

Des dépêches d'Amérique analysent la correspondance qui a été échangée entre le président des Etats-Unis et le gouverneur de l'Etat de New York au sujet de la conscription. La fête anniversaire du 13 août a été célébrée à New York avec une grande solennité, à laquelle se sont associés les autorités fédérales.

FAITS DIVERS

Le décret adoptant la forme impériale pour le gouvernement du Mexique inspire les réflexions suivantes à un journal de Mexico, la Sociedad:

L'Assemblée Nationale des Notables a rempli complètement sa mission: selon, nous elle a sauvé la patrie. Ses dignes membres ont profité des durs leçons qui ont été infligées à ce pays par la guerre civile et la dernière administration anti-sociale. Ils ont ouvert une voie nouvelle; ils nous, ils ont retourné vers le point où nous avons abandonné sottement la voie de notre prospérité. Grâce à Dieu, nous ne sommes pas tombés dans l'abîme où dans sa fureur nous possédait la démagogie. Grâce à l'impenétrable Providence, nous sommes confies à des mains fortes et généreuses qui nous conduisent à la félicité commune!

Il est établi l'empire mexicain qui fut fondé dans les glorieuses journées de 1821 et le nouveau régime de Bonaparte qui représentait le trône que nous leur offrons; à la place du grand Turbide, qui renoua à la couronne que la nation avait placée sur sa tête, l'Assemblée a choisi en Europe un prince doué des plus hautes qualités personnelles et administratives. L'empire mexicain, gouverné par le pape, le just, illustre par les talents de Ferdinand Maximilien d'Autriche, aura

des bases inébranlables sur lesquelles nous établirons le bien-être futur du Mexique.

Nous avons demandé cet empire et le prince; et notre opinion a été corroborée par plus de deux cents personnes des plus respectables par le caractère, la science et la probité. Ce grand événement inspire de graves réflexions.

Quel doute peut-il avoir à présent ceux qui ont soupçonné les droits constitutionnels de la France? Que peuvent croire ceux qui voient ces vaillants hommes de guerre français, vaincus par nos flottes et à nos Assemblées, nous laissant en complète liberté constituer notre gouvernement et choisir un grand prince?

Est-ce donc la condition des conquérants? Le magnanime Napoléon III nous a-t-il imposé, comme son oncle, un général ou un de ses parents pour notre roi? Il n'y a pas eu d'insurrections de ses sergents. Nous, il n'y a eu aucun inconvénient à les montrer. Or, comme l'Assemblée Nationale, il a pensé que Ferdinand Maximilien, par ses aptitudes reconnues et ses sentiments élevés, était un prince capable de restaurer et de relever cette nation livrée à sa profonde décadence.

On remarque depuis quelque temps que, dans les régiments d'infanterie de ligne, on a fait subir une notable diminution aux épaulettes des grenadiers, des voltigeurs et des compagnons de centre; au lieu d'être précédentes comme autrefois et de donner de la carrure aux épaules, elles restent maintenant plates et amincies comme une simple frange. L'est, encore par habitude de tradition; mais les épaules les actuelles sont gracieuses que les précédentes, et l'on entend beaucoup de personnes s'étonner de ce qu'on leur a été ordonné.

Or, la transformation dont il s'agit a été rendue nécessaire par l'obligation où sont les hommes de guerre de se couvrir de leur casque, de la capote-mantion aujourd'hui en usage, comme un pardessus enveloppant au-dessous tout l'uniforme, et préservant au garrison comme campagne, le soldat du froid et de l'humidité.

Autrefois, au contraire, la capote, presqu'aussi collante que la tunique (celle des sous-officiers surtout), faite à taille commune, se portait vètement, se portait, en outre, c'est-à-dire que l'on mettait la tunique en été et la capote en hiver. Ces deux flots se portaient jamais ensemble, les régiments entrant en campagne versaient la tunique en magasin pour se conserver que la capote avec laquelle elle faisait presque double emploi.

C'est état de choses avait d'autres inconvénients notables: le soldat n'était pas suffisamment couvert pendant les nuits froides du bivouac, et en second lieu, il portait toujours la petite tunique, jamais la grande. C'est pour l'égalité de poids supporter tous ses effets en campagne, au lieu d'en laisser une partie dans les garnisons, que les modifications dont il s'agit, y compris celle de la diminution du volume des épaulettes, ont été exécutées.

(Moniteur Universel.)

On lit dans le Salut public de Lyon: Un photographe anglais, M. Warner, a eu l'idée de reproduire, par le collodion l'œil d'un bœuf quelques heures après sa mort. Examinant cette épave au microscope, il aperçut d'instinctivement sur la rétine les lignes du nerf de l'œil; l'œil, d'instinct, qui avait effacé la vision de l'animal bœuf à la tête pour recevoir le coup de mystère. Cette expérience réussit d'autant mieux, suivant son auteur, qu'elle est faite en un instant plus vite que celui de la cessation de la vie.

Si donc on reproduit par la photographie les yeux d'une personne assassinée, et si l'on opère dans les vingt-quatre heures du décès, on réfléchit sur la rétine, au moyen du microscope, l'image du dernier objet qui s'est présenté devant les yeux de la victime. Or, dans cet instant suprême, c'est le meurtrier qui retient les regards en même temps que ses efforts se sont instinctivement dirigés.

Voilà donc une nouvelle et importante application de la photographie, qui déjà rendait de grands services à la justice.

On lit dans l'Echo de Vesone du 1 août: Ce matin, dans l'après-midi, l'ouverture du chemin de fer de Périgueux à Agen. Un premier train, dans lequel vaient plusieurs M. de Bouquet et de Dax, administrateurs, ingénieurs, et les employés de la Compagnie. Le train, qui était composé de six voitures, et les ingénieurs, et les principaux fonctionnaires de la Compagnie, est parti de Périgueux à sept heures vingt-cinq minutes, dans la direction d'Agen. Il n'y a pas eu de fête d'inauguration; mais la Compagnie a fait distribuer des sommes importantes aux pauvres des communes traversées. A partir d'aujourd'hui, sa voie est ouverte au service des voyageurs et des marchandises.

D'une lettre très-intéressante publiée par l'Océan de Brest, nous extrayons les curieux détails qui suivent sur la situation de l'industrie ulière (élevage des bulles) dans les parages de l'Océan:

Depuis cinq ans, six-vingt-quatre millions de bulles ont été produits à l'île de Ré, et soixante-cinq millions à Arcahon.

Jadis, Brest et Concarneau fournissaient annuellement 30 millions de bulles; mais, par une exploitation abusive et que les coûteux efforts de l'Administration ne parvenaient pas à réprimer, nos deux célèbres gîtes bulliers ne produisaient plus annuellement que 5 millions d'uliers.

Que l'on juge, par le simple rapprochement des chiffres que nous venons de citer, des services que rend déjà l'industrie, cette industrie à peine née!

On écrit de Toulon, le 31 août: On a des nouvelles de l'accident qui, hier matin, semblait vouloir s'étendre dans les grands bois de la commune de Bormes.

Le feu a commencé sur le territoire de Pagnol, non par faute des bergers ou des chasseurs, ainsi qu'on l'avait d'abord supposé, mais par l'incendie d'un petit bois qui se trouvait au-dessous des fourneaux beaucoup trop près de la forêt des collines boisées.

On peut se rendre compte de l'immensité du désastre, en pensant que le feu a atteint parvenu jusqu'à près de 16 kilomètres de développement, et qu'il a déjà parcouru une distance de quatre cents pas en devorant les forêts de châtaigniers, de sapins et de chênes-légers des communes de

